

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2023

---

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS395

présenté par  
M. Monnet et M. Dharréville

-----

### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 16, après le mot :

« démographique »,

insérer les mots :

« et prioritairement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de précision vise à rappeler que les professionnels de santé ont à veiller à la réduction de toutes les inégalités de densité démographique.